

<http://www.snetap-fsu.fr/Languedoc-Roussillon-CTREA-du-5.html>



Languedoc-Roussillon : CTREA du 5 octobre 2015

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 12 octobre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Déclaration [CTREA](#) Languedoc Roussillon du 5 octobre 2015

L'année scolaire 2014-2015 en région Languedoc Roussillon a été difficile pour les personnels des [EPL](#) en témoignent les journées de grève pour l'EPL du Lauragais et de Nîmes Rodilhan.

Force est de constater que les courriers, les démarches, les audiences auprès de la [DRAAF](#) n'ont pu résoudre les situations problématiques.

Les instances comme le [CTREA](#), le CHCSTREA n'ont su apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les personnels, et aux situations des établissements.

Bien au contraire, à la rentrée scolaire 2015, des établissements comme l'EPL de Nîmes Rodilhan, l'EPL de Montpellier Orb Hérault sont dans une situation d'extrême vulnérabilité.

Aussi, les représentants SNETAP-[FSU](#), loin d'être dans des positions dogmatiques, souhaitent siéger dans les instances dans le cadre d'un dialogue permettant l'amélioration des situations pour les personnels ainsi que pour les établissements.

Le SNETAP FSU dénonce en cette rentrée 2015 :

- une [DGH](#) notoirement insuffisante en région Languedoc Roussillon
- un nombre conséquent d'élèves a été refusé dans différentes filières de l'Enseignement Agricole Public.
- Le SNETAP exige l'application de la note de service du 17 juillet 2015 relative au temps syndical des représentants des CHSCTREA et de son annexe 8.
- Le financement des [ETP](#) inhérent au fonctionnement des CHSCTREA doit être inscrit dans la loi de Finances 2016 à venir.

[Motion financement des assistants d'éducation](#)

[Motion fonctionnement du CHSCTREA](#)

[Motion formation professionnelle](#)

[Motion réforme de l'État](#)